

**GOLLION** Une nouvelle cantine scolaire ouvrira ses portes en août prochain

# Une cantine pour les enfants

Par  
Caroline Gebhard

Il aura suffi de l'arrivée d'une nouvelle municipale et d'une volonté manifeste affichée par l'exécutif pour qu'une cantine scolaire voie le jour à Gollion. Celle-ci ouvrira ses portes en août prochain, à l'occasion de la rentrée scolaire.

Quand une maman doit travailler, c'est parfois difficile pour elle de s'organiser pour les repas de midi. C'est un petit service que l'on rend, affirme Véronique Robadey, municipale depuis décembre dernier. Cette mère de famille, qui travaille dans le domaine social, a donc suggéré à ses collègues de créer une cantine scolaire dans le village. Un projet qui remporté une franche adhésion, l'idée étant déjà en gestation au sein de l'exécutif. Nous avons une salle à disposition et une Municipalité qui souhaite aller de l'avant. Il fallait saisir cette opportunité, insiste Frédéric Rossi, municipal.

De fait, les enfants en âge de scolarité, qu'ils résident à Gollion ou dans les villages avoisinants, auront désormais la possibilité de prendre leurs repas dans un local attenant à l'Auberge communale. Ce dernier, équipé d'une entrée individuelle et d'un accès direct aux sanitaires, leur permettra de manger sans importuner les clients du restaurant. Tenancière de l'établissement, Ruth Gétaz a immédiatement manifesté son intérêt pour ce projet. Répondant aux critères fixés par la Municipalité, elle a rendu possible la création de cette cantine, dont les menus seront proposés au prix de 10 francs. Confectionnés par la restauratrice, ils se voudront équilibrés et variés.

L'encadrement des enfants sera assuré par un responsable de cantine, engagé par la commune. Nous recherchons quelqu'un qui présente des compétences pour encadrer les enfants ainsi que de bonnes capacités d'organisation, explique Véronique Robadey. Cette personne sera chargée d'accompagner les enfants de l'arrêt de bus ou de l'école jusqu'à la cantine, de les surveiller durant le repas, ainsi que de leur proposer diverses petites acti-



**Véronique Robadey et Frédéric Rossi.** Tous deux se réjouissent de voir que la cantine affiche déjà plusieurs inscriptions, dont 13 enfants pour la seule journée du jeudi. CG

vités durant le temps d'accueil. Selon l'affluence, la Municipalité pourra décider de faire appel à des bénévoles afin de compléter l'encadrement.

## Cantine non soumise à la Loi sur l'accueil de jour

Nous prenons nos responsabilités de municipaux. La cantine fonctionnera quel que soit son succès, précise Frédéric Rossi. Aussi l'accueil des enfants sera-t-il assuré et le prix des repas garanti, que l'affluence soit importante ou non. Mais nous espérons que ça marche, poursuit le municipal.

La cantine, qui ne propose qu'un moment d'accueil, soit de 11h30 à 14h, n'est pas soumise à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Un état de fait qui a facilité le travail de la Municipalité. Soumise à la LAJE, la structure n'aurait peut-être pas pu ouvrir ses portes, du moins pas aussi rapidement. Nous nous sommes dit que si l'on voulait démarrer rapidement et faire nos propres expériences, il fallait faire simple et proposer une cantine à midi, explique Frédéric Rossi. Lequel précise que l'ouverture d'une structure LAJE-compatible aurait entraîné la mise en place d'un processus beaucoup plus complexe et plus long. Une situation qui n'affecte en rien la volonté de l'exécutif, d'élargir, un jour peut-être, son offre d'accueil parascolaire. ■

## Infos pratiques

La cantine présente environ 25 places et propose des menus équilibrés au prix de 10 francs. Elle est ouverte tous les jours de la semaine entre 11h30 et 14h, à l'exception du mercredi. Elle reste également fermée durant les jours fériés et les vacances scolaires.

Les pré-inscriptions se font auprès de l'administration communale de Gollion, durant les horaires d'ouverture du bureau, au 021 861 37 97. Les inscriptions doivent être faites avant le 1<sup>er</sup> août de l'année en cours, ou en cours d'année dans la limite des places disponibles.

En cas d'imprévu, les enfants non inscrits pour une fréquentation régulière peuvent être accueillis, en fonction des places disponibles.

A noter également qu'aucun transport spécifique n'est organisé pour acheminer les élèves jusqu'à la cantine. Les enfants présentant des allergies alimentaires peuvent en outre être accueillis avec leur panier repas. Le prix du service s'élève dans ce cas à 5 francs. ■

**ECLEPENS** Après l'assemblée générale

## La Concorde informe

L'assemblée générale de la société de chant d'Eclépens a eu lieu le vendredi 12 juin écoulé. Frédéric Jochum, qui nous a dirigé pendant 4 saisons, nous avait présenté déjà la saison passée pour lui succéder Thierry Raboud. Ce dernier a été officiellement nommé nouveau Directeur de notre société.

Le comité a été reconduit dans ses fonctions soit: Nicolas Pugin, Président; Michel Planchon, Vice-Président; Michel Griessen, Secrétaire; Jean-Claude Monnier, Membre-adjoint et Philippe Estoppey, Caissier.

Le chœur d'hommes LA CONCORDE va reprendre ses répétitions le 8 septembre 2009 en vue des prochaines soirées fixées au 13 et 20 mars 2010. Alors quoi de mieux, après une journée de travail souvent stressante, que de venir se délasser en rejoignant nos rangs.

N'hésitez pas à venir le mardi 08 septembre prochain. Nous répétons dans la salle du conseil communal, en dessus de l'auberge d'Eclépens à 20h00. Vous pouvez passer par la porte du café si vous venez à 19h30... ■